Opération collective : entreprises témoins

Mise en place de la gestion de flux professionnels

CCI ÎLES DE GUADELOUPE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

l'Europe s'engage en Guadeloupe avec le FEDER

UNION EUROPÉENNE

Fonds européen de développement régional

REGION GUADELOUPE

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

- Contexte:

La CCI IG avec ses partenaires, ADEME et Région, souhaitent faire passer le monde professionnel à l'action dans sa production de déchets en choisissant un secteur d'activité répandu sur le territoire, dont les résultats sont significatifs en terme de réduction de déchets: la restauration commerciale. Cependant les autres flux pourront également être pris en compte dans l'opération.

➔ **Mise en place d'une « opération collective » avec des entreprises témoins qui vont instaurer le tri à la source dans leur entreprise**

EN 2025, L'INTÉGRALITÉ DES BIODÉCHETS DEVRA ÊTRE TRIÉE À LA SOURCE, Y COMPRIS CEUX DES MÉNAGES (LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU 17/08/15)
RISQUE : LE NON RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION SUR LES BIODÉCHETS EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 75 000 €

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

- Objectifs d'une opération collective :

La conception d'une opération collective passe par le diagnostic d'un besoin commun à un ensemble d'entreprise d'une même branche d'activité ou d'une même zone géographique.

Dans le cadre de l'AAP présenté :

→ Restaurateurs, traiteurs, hôtels…. de Guadeloupe

Confrontés quotidiennement à la difficulté de gérer seuls vos déchets, **vous avez l'occasion** d'adhérer à un dispositif vous aidera à mettre en place le tri des déchets dans votre entreprise en bénéficiant d'un accompagnement le plus complet possible: du tri à la valorisation

→ **en répondant à un appel à projet**

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

• Objectifs:

Concrètement les objectifs de cette action, à destination des acteurs économiques sont :

- la sensibilisation à la réduction des déchets
- l'implication dans une démarche de prévention
- la diffusion des résultats à l'ensemble des entreprises présentes
-proposer une solution de valorisation pour les établissements « gros producteurs » et les incitant à trier à la source les biodéchets ;
- répondre à une obligation réglementaire de tri à la source des biodéchets
- Identifier des entreprises volontaires qui se sentent concernées
-mieux connaitre la gestion actuelle de ces déchets (quantitativement et qualitativement) et les habitudes, besoins, attentes

En Guadeloupe, les déchets verts et organique constituent une part importante de nos déchets

On a pourtant du mal à qualifier et quantifier les déchets d'activité économique

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

- Partenaires identifiés/potentiels :

  - CCI des Iles de Guadeloupe
  - Région Guadeloupe
  - ADEME Guadeloupe
  - Conseil départemental
  - Collectivités
  - Mairies

- Secteur :

Industrie alimentaire (hôtels, restaurants,…)

- Nombre visé:

50 entreprises

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

- Mise en œuvre

L'opération va se dérouler en plusieurs phases :

- le recrutement des sites témoins

- le travail avec les sites sélectionnés

- la capitalisation et la valorisation des résultats de l'opération sur une certaine durée

Phase de recrutement:

Communication sur le dispositif, diffusion large pendant 1 mois via internet/réseaux prof/réseaux sociaux → recueillir les candidatures

Etude de faisabilité en réalisant des diagnostics sur site :

Un diagnostic sera réalisé sur chacun des sites retenus avec pour objectifs :

- Evaluer le poids du gaspillage alimentaire (tonnes/an)
- Calculer le coût complet de ces pertes et gaspillages, c'est-à-dire la somme des coûts matières, énergétiques, humains et de gestion des déchets
- Appréhender les causes de ces pertes et gaspillages et les initiatives existantes afin de proposer des actions pertinentes et efficaces …

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

	1 Préparation à distance des visites	2 Visites sur sites	3 Demande de complément d'informations
Déroulé	• Prise de contact (téléphone + courriel) avec le pilote sur site • Pré-collecte de données / informations à distances (si pertinent, entretien avec quelques personnes clefs) • Préparation des visites sur site (planning détaillé, créneaux d'entretien)	• Entretiens (<1 heure) : pilote, responsable de site, responsables opérationnels (achat, production, ...), responsable qualité, service comptabilité • Observations du fonctionnement du site • Distinction des déchets inévitables	• Débriefing avec le pilote • Relances sur les données / informations à transmettre
Mode de travail	0.5 jour / site	0.5 jour sur le site	0.5 jour / site
Implications pour le site témoin	• Un échange téléphonique pour le pilote (+ mails) • Eventuellement un échange téléphonique pour 1 ou 2 personnes sup.	• Disponibilité pour les entretiens • Communication des données • Assistance logistique	• Si besoin, disponible pour transmettre de nouvelles données • Pré-validation à distance de l'état des lieux avec le responsable de l'opération

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

Elaboration du plan d'actions :

Recenser et caractériser les pistes d'actions pré-identifiées lors des visites sur sites et approfondir ces pistes avec les entreprises afin d'identifier les + pertinentes au regard des gains potentiels et de leurs faisabilités.

2 grands types d'actions pourront être identifiées au sein des plans d'actions :

- Les actions de réduction des pertes et gaspillages alimentaires (action de tri)
- Les actions d'amélioration de la valorisation des pertes et gaspillages alimentaires

→ pas uniquement les biodéchets, même si ce sera la cible prioritaire

➔Des actions personnalisées et des actions collectives

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

Suivi et le pilotage de la mise en œuvre des actions:

Un tableau de bord pourra être élaboré afin de montrer régulièrement à chaque site l'avancement des actions composant son plan personnalisé.

Des échanges téléphoniques réguliers (1 à 2 fois par mois) afin de maintenir le contact et de s'assurer de l'avancement de la mise en œuvre des actions, voire de réorienter les plans d'action de certains sites.

Au bout de 4-5 mois de mise en place du plan d'actions : 1er bilan sur la réduction des pertes et gaspillages alimentaire par exemple (analyse des tonnages…)
Suivre les actions et mesurer leurs impacts (quantité de déchets évités, triés, valorisés... coût, image de l'entreprise...)

Déployer les outils nécessaires pour accompagner le changement de comportement (sensibilisation, formation, information, suivi)

Au bout de 12 mois : bilan + complet incluant les volumes évités, les coûts complets + restitution sur site avec l'ensemble des parties prenantes internes mobilisées

Mettre en valeur la démarche (ex : vidéos, exemples médiatiques ...)

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

Bilan

- Donner une impulsion sur les 1ères actions mises en place ou engagement d'une véritable démarche et prise de conscience sur d'autres.

- Faire remonter l'enjeu du gaspillage alimentaire comme un enjeu majeur pour les sites au niveau des directions

- Taux d'appropriation de la démarche par les entreprises

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

- Déploiement de l'action

☐ **<12 mois** ☒ **12-18 mois** ☐ **18-24 mois** ☐ **24-36 mois** ☐**>36 mois**

- Démarrage de l'action

Septembre 2019

- Sources de financements mobilisables

REGION /FEDER

ADEME

OPÉRATION COLLECTIVE : ENTREPRISES TÉMOINS

- Indicateurs de suivi

Nombre d'établissements adhérant au dispositif :

- Résultats qualitatifs :

-

- Diminution de la collecte des OMR des restaurants
- Image de marque pour les client : impact ?
- Valorisation des bonnes pratiques des professionnels
- Respect des consignes de tri par les professionnels
- Attribution d'un label (au bout de 3 ans de suivi par exemple)

Financement

Cette opération collective sera portée par la CCI IG en partenariat avec la Région et l'ADEME

Si vous souhaitez participer à cette opération, vous pouvez le remplir le bulletin d'intérêt aujourd'hui

Merci de votre attention !

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes quant à la gestion de vos déchets dans cette opération

CCI ÎLES DE GUADELOUPE

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

l'Europe s'engage en Guadeloupe avec le FEDER
UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional

REGION GUADELOUPE